



Comité Syndical du 28 avril 2017

Procès-verbal de la séance

Début de la séance à 16h30

Collège EPCI

Etaient présents :

Communauté de communes du Vexin Normand	James BLOUIN	Délégué titulaire EPCI
Communauté de communes de Roumois Seine	Sylvain BONENFANT	Délégué titulaire EPCI
Communauté de communes Eure-Madrie-Seine	Sandrine BOTIA	Délégué titulaire EPCI
Seine Normandie Agglomération	Fabrice CAUDY	Délégué titulaire EPCI
Communauté de communes Eure Madrie Seine	Christophe CHAMBON	Délégué titulaire EPCI
Communauté de communes du Pays de Conches en Ouche	Jacky CRESTEY HONORE	Délégué titulaire EPCI
Intercom Bernay Terres de Normandie	Frédéric DELAMARE	Délégué titulaire EPCI
Communauté de communes du Pays du Neubourg	Francis DURAND	Délégué titulaire EPCI
Communauté de communes du Pays de Honfleur Beuzeville	Allain GUESDON	Délégué titulaire EPCI
Communauté de communes Lyons Andelle	Philippe HALOT	Délégué titulaire EPCI
Communauté de communes du Pays de Honfleur Beuzeville	Martine HOUSSAYE	Délégué titulaire EPCI
Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie	Arnaud MABIRE	Délégué titulaire EPCI
Intercom Bernay Terres de Normandie	Hervé MAUREY	Délégué titulaire EPCI
Communauté de communes Eure Madrie Seine	Catherine MEULIEN	Délégué titulaire EPCI
Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie	Jean-Pierre MOREL	Délégué titulaire EPCI
Communauté de communes du Roumois Seine	Michaël ONO DIT BIOT	Délégué titulaire EPCI

Communauté de communes de Pont Audemer Val de Risle	Gérard PLATEL	Délégué titulaire EPCI
Interco Normandie Sud Eure	Jean-Claude PROVOST	Délégué titulaire EPCI
Seine Normandie Agglomération	Yves ROCHETTE	Délégué titulaire EPCI
Interom Bernay Terres de Normandie	Jean-Claude ROUSSELIN	Délégué titulaire EPCI
Interco Normandie Sud Eure	Michel SAMON	Délégué titulaire EPCI
Interom Bernay Terres de Normandie	Denis SZALKOWSKI	Délégué titulaire EPCI
Communauté de communes du Vexin Normand	Alain BEAL	Délégué suppléant EPCI
Communauté de communes de Lieuvin Pays d'Auge	Véronique CAREL	Délégué suppléant EPCI
Seine Normandie Agglomération	Jean-Marc MOGLIA	Délégué suppléant EPCI

Etaients représentés :

Communauté d'Agglomération Seine Eure	Jean CARRE	Délégué titulaire EPCI
Communauté de communes de Lyons Andelle	Philippe GERICS	Délégué titulaire EPCI

Collège Conseil Départemental

Etaients présents :

Département de l'Eure	Jean-Hugues BONAMY	Délégué titulaire Département de l'eure
Département de l'Eure	Frédéric DUCHE	Délégué titulaire Département de l'eure
Département de l'Eure	Daniel JUBERT	Délégué titulaire Département de l'eure
Département de l'Eure	Thierry PLOUVIER	Délégué titulaire Département de l'eure
Département de l'Eure	Alfred RECOURS	Délégué titulaire Département de l'eure

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Monsieur Hervé Maurey rappelle l'ordre du jour du comité syndical et présente le rapport pour le premier point abordé relatif à la modification du tableau des effectifs.

Monsieur Alfred Recours pensait que la conception-réalisation permettrait de libérer plus de moyens humains et estime que la fiche de poste de technicien en télécommunications comprend des éléments dépassant un poste de catégorie B.

Monsieur Hervé Maurey précise que même avec la conception-réalisation il est nécessaire d'assurer un suivi important des études et des travaux. Pour ce qui est de la fiche de poste, les missions correspondent à un équivalent Bac +2 ce qui est conforme à la catégorie retenue.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Deuxième objet : Adhésion au service de médecine préventive

M. Maurey présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Troisième objet : Reconduction de la convention relative à l'élaboration des paies

M. Maurey présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Quatrième objet : Modification du règlement intérieur applicable aux agents d'Eure Numérique

M. Maurey présente le rapport.

Il est proposé de modifier l'article du règlement intérieur qui porte sur l'interdiction d'accéder sur le lieu de travail en état d'ivresse et d'introduire ou de distribuer des boissons alcoolisées ou autres produits stupéfiants sur le lieu de travail.

Il est donc proposé de modifier la rédaction de cet article comme suit :

"Il est formellement interdit d'accéder sur le lieu de travail en état d'ivresse et d'introduire ou de distribuer des boissons alcoolisées ou autres produits stupéfiants dont l'usage est interdit par la loi sur le lieu de travail.

Pour des raisons de sécurité, l'autorité territoriale pourra procéder à des contrôles d'alcoolémie, pendant le temps de service, pour les agents occupant des postes de sécurité préalablement désignés (conduite de véhicule) *ou de ceux devant utiliser un véhicule terrestre à moteur pour effectuer le trajet travail-domicile y compris en utilisant un véhicule personnel.*

Il s'agit de faire cesser une situation de danger manifeste."

La question est posée de savoir pourquoi cette modification est envisagée, y a-t-il eu des précédents?

Monsieur Maurey rappelle qu'il s'agit de prévention et qu'il est aussi nécessaire de prévoir une extension de cette question aux stupéfiants. Il en relève de la responsabilité de la collectivité.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Cinquième objet : Renouvellement des lignes de trésorerie

M. Maurey présente le rapport.

Monsieur Szalkowski souhaite connaître l'encours de trésorerie du syndicat.

Monsieur Maurey précise que la trésorerie disponible actuelle du syndicat s'élève à 1,8M€.

Monsieur Recours rappelle que les subventions de l'Etat dès lors que les prises sont rendues raccordables soit de longs mois après que les dépenses ont été effectuées et que les factures ont été acquittées. Ce décalage nécessite la mise en place de lignes de trésorerie.

Monsieur Szalkowski demande s'il en est de même pour la montée en débit.

Monsieur Maurey précise que la participation de l'Etat pour ces opérations diffère par rapport au très haut débit. Pour ce dernier, l'Etat verse un forfait par prise, pour la montée en débit c'est un pourcentage des dépenses réellement acquittées.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Sixième objet : Adoption du compte administratif 2016 – Budget principal

M. Maurey présente le rapport.

Monsieur Szalkowski s'interroge sur le régime indemnitaire des agents qu'il estime très élevé.

Monsieur Duché précise que ce régime indemnitaire calé sur celui des agents du Conseil départemental n'a rien d'élevé. De plus Monsieur Duché indique que sur le secteur des télécoms, compte tenu des nombreux déploiements au plan national, les compétences sont rares et qu'il importe de se donner les moyens de conserver les agents en place.

Monsieur Maurey rappelle que le régime indemnitaire n'a pas évolué depuis la création du SMO en janvier 2014.

Monsieur Hervé Maurey quitte la séance.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée avec 1 abstention.

Septième objet : Adoption du compte de gestion 2016 – Budget principal

M. Duché présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Huitième objet : Adoption du budget supplémentaire 2017 – Budget principal

M. Duché présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Neuvième objet : Adoption du compte administratif 2016 – Budget annexe 1G

M. Duché présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Dixième objet : Adoption du compte de gestion 2016 – Budget annexe 1G

M. Duché présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Onzième objet : Adoption du budget supplémentaire 2017 – Budget annexe 1G

M. Duché présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Douzième objet : Adoption du compte administratif 2016 – Budget annexe 2G

M. Duché présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Treizième objet : Adoption du compte de gestion 2016 – Budget annexe 2G

M. Duché présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Quatorzième objet : Adoption du budget supplémentaire 2017 – Budget annexe 2G

M. Duché présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Maurey réintègre la séance.

Quinzième objet : Modifications statutaires

M. Maurey présente le rapport.

En raison de l'implication de la Région dans le déploiement du haut et très haut débit, il est proposé :

- de modifier le nom du SMO pour qu'il devienne le SMO "Eure Normandie Numérique".
- d'intégrer la Région Normandie dans la liste des membres du syndicat mixte ;
- que la Région Normandie puisse nommer deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au comité syndical du SMO Eure numérique ;
- qu'au moins un représentant de la Région Normandie soit désigné au Bureau.

Par ailleurs, pour tenir compte de l'organisation intercommunale applicable depuis le 1^{er} janvier 2017, il est proposé de mettre à jour la liste des EPCI membres d'Eure Numérique.

Monsieur Bonenfant demande si la démarche d'intégration de la Région Normandie au syndicat est la même dans tous les départements normands.

Monsieur Maurey indique que c'est le cas même si le Département de l'Eure est en avance sur ce point.

Monsieur Frédéric Duché rappelle que chaque EPCI devra se prononcer sur cette modification statutaire.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Seizième objet : Création d'une commission dédiée au suivi des travaux de déploiement du réseau haut et très haut débit

M. Maurey présente le rapport.

Il suggère une commission réduite représentant les différents secteurs du Département :

- Monsieur Hervé Maurey, Président,
- Monsieur Alfred Recours pour le lot 3 et les territoires de la communauté de communes du Pays de Conches, de la communauté de communes du Pays du Neubourg et de l'ex-communauté de communes du Canton de Rugles,
- Monsieur James Blouin pour le lot 1 et le territoire de l'ex-communauté de communes de Gisors Epte Lévrière,
- Monsieur Jean-Hugues Bonamy pour le lot 2 et le territoire de l'ex-communauté de communes de Pont Audemer.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Dix-septième objet : Adoption du procès-verbal du précédent comité syndical

M. Maurey présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

1/Il est demandé si le planning sera adressé à chaque délégué d'Eure Numérique

Monsieur Hervé Maurey précise qu'il sera présenté devant chaque EPCI.

2/Monsieur Provost demande s'il y a des améliorations envisagées pour la couverture de l'ex-communauté de communes du Canton de Rugles.

Monsieur Maurey indique qu'il n'y a pas d'amélioration prévue en première phase mais que toutes les communes seront couvertes entre 2020 et 2025.

Monsieur Duché précise que du point de vue technique et financier les deux étapes de déploiement sont nécessaires. Monsieur Duché rappelle que les solutions comme le soutien à l'équipement satellite par le Département de l'Eure restent actives.

Monsieur Maurey évoque par ailleurs l'étude de solution radio qui est en cours de test.

La séance est levée à 17h30.